

Saint-Etienne de-Fontbellon





MOULIN

VIANDE ARDECHOISE D'EXCEPTION

1015 Route d'Alès
07200 St-Etienne-de-Fontbellon
04 75 93 33 33

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
depuis
1946

www.charcuteriemoulin.com

MOULIN

Elle ASSURE

Assurance particuliers et professionnels

04 75 93 73 44
www.elle-assure.com
contact@elleassure.net

1215 route d'Alès 07200 Saint Etienne de Fontbellon
N° ORIAS : 15 004 028

ÉLECTROMÉNAGER MULTIMÉDIA



Darty Aubenas
Z. A du MOULON
04 75 93 50 88

 Livraison avec installation gratuite



MAGASIN OUVERT
Du lundi au vendredi
9h30-12h/14h-19h
Samedi NON-STOP 9h30-19h

* Pour les « produits volontaires » éligibles, dans les Stores de Confiance, voir détails dans le Contrat de Confiance disponible en magasin ou sur internet.
Magasin franchisé - Commerçant indépendant 2016 - RCS 504 722 793 Aubenas.



Collecte & Gestion
de vos déchets

OZIL ENVIRONNEMENT

1290 rue des Mouliniers · 07170 Lavilledieu
04 75 37 45 27
contact@ozil-environnement.fr

www.ozil-environnement.fr

- Collecte et valorisation des déchets industriels
- Collecte et traitement des déchets dangereux et non-dangereux
- Locations de bennes et de broyeurs
- Vente de granulats recyclés

Taille de pointure de 18 au 50

JV CHAUSSURES

TEXTILE ET SPORT

DU CHOIX ET DES MARQUES

380 - 4 route de la cave coopérative 07200 Saint Etienne de Fontbellon
04 75 35 02 89 - 09 67 80 02 89

Et bien d'autres à venir dénichés en magasin!



www.sos-vidange.com
info@sos-vidange.com

S.O.S. VIDANGE DUROCH

VIDANGE, CURAGE, ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOUTS
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE

DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

Entrepise agréée

LOCATION Camion benne 3,5 T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18 m nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, min-pelle, mini-chargeur, compresseur

07200 AUBENAS
23 Impasse Jean Monnet
ZI Ripotier haut 04 75 35 18 70

07000 PRIVAS
ch. Pré Mounier 04 75 65 85 43

Sommaire

La Commune

Travaux Bâtiments Voirie.....	p.04
Urbanisme	p.06
Travaux ENEDIS	p.06
Ccas + repas des aînés.....	p.07
Eclairage public	p.08
Illuminations	p.08
Instants culturels	p.08
Manifestations	p.10
Inauguration tennis et city stade.....	p.11
Hommage à Raymond Chabal.....	p.11
Grandir à St Etienne de Fontbellon.....	p.12

Faire ensemble

Club de la Fontbelle	p.14
Peinture sur soie.....	p.14
Rencontres Créatives	p.14
Jardiforme.....	p.15
Tennis	p.15
Moelle Partage et Vie	p.16
Amicale Laïque	p.16
ADMR.....	p.17
Gymnastique Féminine	p.18
Assaf	p.18
Pétanque	p.19
Comité d'Animations	p.20
La Note Partagée	p.20

Les Infos

SIAE	p.21
Recensement de la population	p.21
Risque Monoxyde	p.22
Loi sur l'eau	p.23
Etat Civil.....	p.24
Ramassage des encombrants.....	p.25
Coordonnées CCBA.....	p.25
Infos et numéros utiles	p.25

Tribune libre

Directrice de Publication :

Dominique Cadet

Rédaction : Commission Info /

Communication / Internet

Maquette - Impression :



**Le Conseil Municipal remercie
toutes les personnes qui ont colla-
boré à la réalisation de ce bulletin.**

ÉDITO DU MAIRE



Chères Fontbellonnaises, Chers Fontbellonnais,

Le début d'une nouvelle année est toujours un moment privilégié où l'on exprime des vœux et des projets. C'est aussi l'occasion de faire le bilan en quelques mots de l'action municipale.

Après une année marquée par des évènements impactant notre moral et notre pouvoir d'achat, nous voilà à l'aube d'une année encore chargée d'incertitudes. Ces évènements ne nous font pas oublier les défis auxquels nous sommes confrontés. Le réchauffement climatique et ses retombées sur notre cadre de vie et l'environnement, la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques nous obligent à agir vite et bien.

La transition écologique n'est plus une option mais bien une obligation reconnue même par les plus sceptiques d'entre nous.

Depuis plusieurs années, nous avons anticipé ces changements nécessaires notamment en instaurant l'extinction nocturne de notre éclairage public, hormis les secteurs où la vidéoprotection est présente, et en remplaçant les tubes néons des bâtiments communaux par des éclairages LED. Nous allons accélérer le renouvellement des lampes à sodium de nos candélabres par des ampoules LED et lancer dès à présent une étude sur les modes de chauffage et l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments. N'étant pas protégées par un « bouclier tarifaire », les factures d'énergie (gaz et électricité) des collectivités explosent mettant en grande difficulté tous les budgets communaux. Il nous faudra être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement. Avec 38 associations, la vie associative à St Etienne de Fontbellon est d'une grande richesse de par la diversité des activités, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. L'occasion m'est donnée de remercier toutes celles et ceux qui, dans leurs responsabilités associatives animent notre commune, concourent à sa vitalité et au bien-être des Fontbellonnais.

Je voudrais également remercier les enseignants de nos deux écoles pour leur engagement au service de nos enfants, nos commerçants, professions libérales, entrepreneurs, pour leur dynamisme.

Je tiens à saluer tous les agents des différents services municipaux pour leurs actions au quotidien, ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Avec la municipalité, j'ai souhaité rendre l'hommage qu'ils méritent à deux anciens élus, disparus dernièrement, pour leur engagement et leur dévouement au service de la collectivité :

- Raymond CHABAL, élu durant 31 années, de 1983 à 2014, 8 en qualité de Conseiller Municipal et 23 comme Adjoint au Maire.

- André LEYRONAS, élu durant 12 années, de 1977 à 1989, en qualité de Conseiller Municipal.

Je voudrais en cette fin d'édito, renouveler notre solidarité avec l'Ukraine où la guerre continue de sévir. Notre soutien reste total même si nous nous sentons bien impuissants dans ce conflit.

Je vous souhaite à Toutes et Tous une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Le Maire, Philippe ROUX

Focus sur nos travaux de voirie et bâtiments réalisés en 2022 et projets 2023

En matière d'investissement, la lourdeur des dossiers de conception et de recherche de financement nous demande d'être persévérants et patients. Grâce à l'obtention des subventions sollicitées, 2022 a vu la concrétisation de plusieurs projets, à savoir la création d'un city-stade et d'une piste de running très appréciés par nos jeunes concitoyens, la rénovation de nos courts de tennis et le remplacement du groupe froid de l'Espace Champel par une pompe à chaleur réversible. En revanche, le projet de réalisation d'une pelouse synthétique au stade du Colombier n'a pas trouvé le financement nécessaire, le dossier est déjà redéposé auprès des services préfectoraux et départementaux pour une subvention attendue en 2023. La fibre optique est maintenant disponible sur l'ensemble de la commune. Un budget de 130000 € subventionné à hauteur de 44244 € par la Communauté de Communes (CCBA) a permis d'importants travaux de rénovation de notre voirie communale et du réseau pluvial : Place de l'ancienne école, chemin de la Fare, chemin des Rimbeaux,

chemin des Juillets, divers emplois partiels. Pour rappel, la CCBA a subventionné les travaux de voirie 2021 à hauteur de 49 745 €. Le goudronnage de certaines allées du cimetière a été poursuivi.

En 2023, nous continuerons la poursuite de nos investissements : la réhabilitation de l'ancien presbytère en Maison des Associations, projet pour lequel nous avons, d'ores et déjà, obtenu le concours financier de l'état, l'étude du réaménagement de la place du village, l'aménagement paysager de l'ancien stade de la Mure et l'installation d'un cabinet médical. Par ailleurs, la commission municipale « mobilité, sécurité » accompagnée par le CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les Mobilités) étudie un nouveau plan de circulation. En matière de voirie, l'enveloppe de 130000 € affectés à la rénovation de nos routes sera reconduite, un trottoir le long de la route des Champs sera réalisé ainsi que des travaux d'aménagement d'accès à la future voie verte. Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'évolution de ces dossiers.



Aménagement du parking de la Maison pour Tous



Travaux de voirie chemin des Rimbeaux



Goudronnage des allées du cimetière



Installation de climatiseurs réversibles à l'Espace M. Champel



Réalisation d'un muret stade de la Mure



Réalisation et installation barrière sécurité pompiers au city-stade



Réfection de la façade du club-house du tennis club



Réfection parapet et mur route de Gaude



Travaux d'aménagement d'un cabinet médical



URBANISME

Plan local de l'urbanisme intercommunal

Le PLUI concerne les 28 communes de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

La méthode d'élaboration ne tient pas compte des documents d'urbanisme actuels, car le cadre réglementaire a évolué, notamment en imposant une plus grande sobriété dans l'artificialisation des sols (routes, surfaces commerciales, logements, ...).

Le calendrier du PLUI est globalement respecté, avec un objectif de mise en œuvre en 2025.

Après une première étape consacrée à la réalisation du Diagnostic, l'élaboration du PLUI est entrée dans sa deuxième phase d'étude, à savoir la définition des orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PADD présentera les orientations en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de consommation de l'espace, de développement économique, d'équipements, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, de préservation de l'environnement et des paysages... Il doit répondre aux enjeux et besoins identifiés dans le diagnostic.

Au final, il devra être défini 4 grands types de zonages : les zones urbaines, les zones à urbaniser, les zones naturelles et les zones agricoles.

Cet automne, 8 réunions publiques ont permis à la population de rencontrer les élus et de poser des questions sur le processus d'élaboration du PLUI et sur la réglementation de l'urbanisme en général.

Le Diagnostic et une synthèse du Diagnostic sont en consultation et en téléchargement sur le site internet **www.bassin-aubenas.fr**

Par ailleurs, des registres sont mis à disposition du public à la Mairie, il est possible d'écrire au Président de la Communauté de Communes à l'adresse 16 route de la Manufacture Royale 07200 Ucel ou par mail à **plui@cdcba.fr**



ENEDIS

Vous avez pu le constater maintenant depuis plusieurs mois, l'entreprise ENEDIS procède à des travaux d'enfouissement de lignes haute tension. Ces travaux sur les communes de St-Etienne-de-Fontbellon, St-Sernin, Lachapelle-sous-Aubenas et Fons, s'inscrivent dans le cadre de la fiabilisation du réseau HTA plus particulièrement de la ligne principale.

L'investissement total de la part d'Enedis pour ce chantier entre Lachapelle-sous-Aubenas et St-Etienne-de-Fontbellon représente 1 100 000 euros.

Le déclenchement de ces travaux a été accéléré suite aux importantes pannes de 2020.

L'intérêt du réseau souterrain c'est qu'il présente moins de pannes (moins soumis aux aléas climatiques, et agressions diverses...). Le linéaire total enterré est de 10,3 km entre Lachapelle-sous-Aubenas et St-Etienne-de-Fontbellon, dont 4,8 km pour notre commune. 30 poteaux seront également supprimés.

De plus, la ligne sera mieux sécurisée car il y a création d'un bouclage supplémentaire avec deux autres départs HTA. Cela permettra, en cas de pannes, d'avoir 2 solutions de réalimentation instantanée. Les coupures pour incidents dureront beaucoup moins longtemps et impacteront moins d'abonnés.

Enedis va poser 2 postes et une armoire télécommandés qui permettent une meilleure conduite du réseau.

Des coupures pour travaux sur les réseaux pourront être réalisées de manière très ponctuelle tout au long de ces travaux qui dureront encore une partie de l'année 2023.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil d'Administration du CCAS de notre Commune est composé de 9 membres dont Philippe ROUX, Maire, qui en est le Président.

Lors de ses réunions, il étudie, en concertation avec l'Assistante Sociale, les dossiers de demande d'aide sociale sollicitée par des habitants de la Commune qui rencontrent des difficultés sociales ou financières.

D'autre part, il attribue diverses subventions à des Associations à vocation sociale.

Régulièrement, des appels téléphoniques sont adressés auprès des personnes vulnérables inscrites sur un registre établi en Mairie. Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, veuillez fournir vos coordonnées au Personnel Administratif de la Mairie Tel: 04 75 35 12 96. L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire de la part de la personne concernée ou de sa famille.

Au cours de l'année 2022, le CCAS a participé à l'opération brioches des vendredi 11 et samedi 12 mars, organisée en partenariat avec le Centre Leclerc et le Club de La Fontbelle, afin de venir en aide au Peuple Ukrainien. Il a également participé à une rencontre entre familles ukrainiennes le mercredi 1^{er} juin à Mercuer.

A compter de l'année 2022, il a été décidé de prendre en compte sur le budget du CCAS, les dépenses relatives à l'organisation du « Noël des Aînés » (repas, bons d'achats ou colis).

MERCI à Tous ceux qui soutiennent le CCAS.

Permanence Assistante Sociale le 3^{ème} jeudi du mois (de 9h à 12h), Salle du Conseil Municipal, rez-de-chaussée Mairie (entrée porte du bas)
RDV à prendre auprès du Centre Médico-Social d'Aubenas.
Tél. : 04 75 87 87 33



Mise sous pli des courriers aux Aînés.

Repas de Noël des Aînés

Après deux années de contrainte sanitaire, dans une ambiance festive, 120 de nos aînés Fontbellonnais de 70 ans et plus ont pu renouer avec le traditionnel repas de Noël offert en leur honneur par le CCAS de la Commune, le 18 décembre, à l'Espace Maurice Champel.

Accueillis par le Maire, Philippe ROUX, accompagné d'élus municipaux, les participants ont apprécié le menu préparé par le traiteur Le FIN GOURMET de Ruoms. Afin que la fête soit encore plus belle, une animation musicale proposée par le groupe REGARD a permis à chacun d'écouter avec plaisir, un répertoire connu par Tous et même de fredonner quelques refrains.

Un beau moment de rencontre et de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année !

Les personnes n'ayant pas souhaité participer à ce repas ont bénéficié d'un bon d'achat chez les commerçants locaux ou d'un colis distribué à domicile.





ÉCLAIRAGE PUBLIC

La modernisation de notre réseau d'éclairage public, sobriété énergétique oblige, continue. Après les 3 grands axes de la commune (route d'Alès, RD 579 et route de la Ribeyrasse) entièrement équipés en LED, ce sont les quartiers du nord de notre territoire qui vont bénéficier de cette nouvelle technologie (Ferrières, les Grosses, Nuelles, La Mûre, Les Bleyoux...)

Pour un coût total de 47 883 € (20 949 € à la charge de la commune et une participation de 26 934 € du SDE 07) 62 lampes consommant 30 Wh chacune seront installées au cours du premier semestre 2023.

Sur les réseaux le permettant, l'extinction nocturne de minuit à 6h sera poursuivie, sur les autres réseaux une baisse de 70 % de la puissance sera programmée sur le même créneau horaire.

Mise en place depuis 2018, l'extinction partielle de l'éclairage public a permis une économie substantielle de 20 % qui sera confortée par le remplacement de nos 400 points lumineux par des LED.

LES ILLUMINATIONS...

Comme l'année précédente, le grand sapin devant l'école des Champs a revêtu son habit de lumière et les enfants ont complété cette décoration avec leurs propres créations...

Des images ont également été projetées sur les murs de l'école St Joseph, grâce à la participation de nos commerçants. Cette ambiance festive a été très appréciée par un grand nombre de Stéphanois.



LES INSTANTS CULTURELS 2022

Deux moments forts au cours de l'année ont permis de retracer les richesses historiques de l'espace culturel et du site.

- Création par Elodie Blanc d'une première visite guidée à l'Espace Culturel

Elodie Blanc a créé une visite guidée portant sur l'histoire de l'ancienne église. Le public présent a pu apprécier l'énergie et l'humour de la conteuse pour nous délivrer un message pédagogique sur certains faits historiques et anecdotes retraçant l'importance de l'église sur le territoire. Au centre d'une ancienne viguerie remontant à l'époque des Carolingiens, les restes bien cachés de cette église romane sont le témoin de ce passé florissant. Doté d'une coupole,



d'une tribune et de très beaux chapiteaux, cet édifice récemment restauré, a été montré et expliqué aux visiteurs curieux et admiratifs.

Au-delà de l'aspect historique, cette visite a été l'occasion de dévoiler l'exceptionnelle qualité acoustique du site. Après une explication des grands principes physiques du déplacement du son dans l'église, la visite s'est achevée par une belle démonstration de chants, Elodie Blanc étant accompagnée par Jean-Marie Citerne (ténor).

- Conférence par le Pôle Archéologique Départemental

Audrey Saison et Nicolas Lateur, du pôle archéologique du département de l'Ardèche sont venus nous présenter l'histoire de ce site qui a été l'objet de fouilles de sauvetage menées par le pôle archéologique départemental.



Cinéma sous les étoiles



La séance de cinéma sous les étoiles s'est tenue le 22 juillet 2022, à la place de la Crypte. Le film Kaamelott a séduit un public de grands comme de petits, attirés par le succès toujours renouvelé depuis 10 ans de la série projetée sur le petit écran.

Terre de Gevar



Une très belle rencontre avec Gevar SAEID, venu présenter le film du réalisateur Qutaiba Barhamji, s'est déroulée le 17 novembre à l'espace Maurice Champel. Le film inscrit dans la programmation du mois du Film Documentaire retrace 18 mois de la vie de Gevar et de ses proches, en tant que réfugiés syriens à Reims.

Gevar décide d'investir dans la location d'une petite parcelle de terre pour y entretenir un potager.

Le temps de quatre saisons, Gevar apprend à cultiver cette nouvelle terre qui ne se laisse pas faire. Gevar a trouvé dans le jardin un havre de paix, dont il a fait le centre de leur nouvelle vie.

Le film est une délicate histoire d'exil et de racines. Un récit puissant et poétique, méditation sur l'exil, ses espoirs et ses douleurs souterraines.

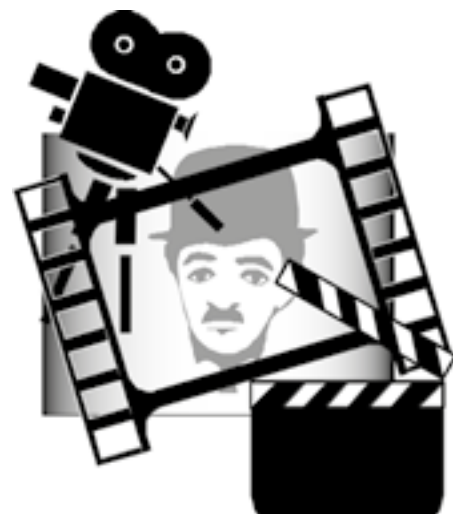


Dans les bois

Les deux écoles ont bénéficié, au titre du mois du film Documentaire, de la projection « Dans les Bois ».

De la grotte des loups au nid d'une cigogne noire, de l'abri d'une famille de chouettes au terrier d'une minuscule souris : des scènes incroyables filmées au plus près des habitants d'une des dernières forêts primaires de la Baltique.

Un documentaire fascinant et hors normes multi-récompensé à travers le monde. « Dans les Bois » a entraîné les enfants dans un lieu où les limites du temps ont disparu, dans une nature sauvage et d'une fragile beauté. Cette immersion totale dans ces forêts ancestrales est une expérience forte pour les spectateurs de tous



âges. La caméra de Minaudas Survila a su capter et filmer les animaux de ces bois comme rarement. Porté par une bande son uniquement composée de bruits de la forêt presque palpables, ce documentaire est un témoignage atypique, poétique et fascinant quand l'on songe à la rapidité avec laquelle ces lieux encore vierges sont en train d'être effacés de la surface de la terre.

En soirée, la projection a rassemblé une trentaine de personnes qui ont pu échanger sur les richesses de la biodiversité avec certains étudiants du BTS Gestion Protection de la Nature du Lycée Agricole Olivier de Serres.



Quelques manifestations...

Célébration du 8 mai 1945

Devant un public nombreux, les enfants des écoles ont participé à cette commémoration. Ils ont interprété le « Chant des Partisans » (CM2 Ecole des Champs) et d'autres ont lu des textes sur la 2^{de} Guerre Mondiale (Ecole St Joseph).



Soirée du 13 juillet: Fête Nationale

Ambiance festive organisée par le Comité d'Animations et la Municipalité : Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice et Bal.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918:

Les enfants des 2 écoles ont, à nouveau, participé à cette commémoration. Ils ont interprété un chant et lu des lettres de Poilus devant un public très nombreux. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

A cette occasion, une exposition sur la Grande Guerre était organisée et ouverte à l'ensemble de la population à l'Espace Culturel.



Inauguration Tennis et City-Stade

Les nouveaux courts de tennis et le city-stade ont été inaugurés le jeudi 27 octobre 2022, en présence de M. Le Sous-Préfet Patrick LEVERINO, de Mme La Sénatrice Anne VENTALON, de M. Le Député Fabrice BRUN, de M. Le Président de la Communauté de Communes Max TOURVIELHE, de M. Le Maire Philippe ROUX et des élus de notre commune.

Les travaux du tennis ont été réalisés par les entreprises LAQUET et SATP. Ils ont été subventionnés à hauteur de 30 % au titre de la DETR 2021 (dotation d'équipement des territoires ruraux) et 20 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les travaux du City-stade ont été réalisés par les sociétés AGORESPACE et SATP. Ils ont été financés à hauteur de 60 % par l'Agence Nationale du Sport et à 20 % par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.



Hommage à Raymond CHABAL

Raymond CHABAL était une force de la nature. Malgré tout son courage, un passé professionnel exemplaire, une activité de jardinier remarquable, la maladie a été hélas la plus forte.

Raymond CHABAL s'est engagé dans la commune de St Etienne de Fontbellon durant 31 années dont 8 ans en tant que conseiller municipal et 23 ans comme adjoint au maire.

Il a été élu la première fois en 1983 comme conseiller municipal dans l'équipe de Maurice CHAMPEL, puis devient adjoint dans l'équipe de Raymond POLARD le 11 octobre 1991 suite à la disparition brutale de Maurice CHAMPEL.

Il a ensuite, en 2001, poursuivi son travail d'adjoint dans l'équipe de Paul ABEILLON avec la lourde responsabilité de la gestion des bâtiments communaux. Il a suivi, entre autres, les chantiers de la construction de la nouvelle mairie, la première extension du groupe scolaire, la réfection de la toiture de l'église, la rénovation de l'espace M. CHAMPEL avec sa toiture photovoltaïque, la construction de la crèche.

Exigeant et dévoué, il a mis toutes ses compétences et son expérience au service de la commune, n'hésitant pas à enfiler le bleu de travail pour épauler les agents techniques lorsque cela était nécessaire.

Il a reçu en 2014 la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale Vermeil pour ses 31 années d'engagement au service des Stéphanois et en janvier 2015, la Médaille Communale en remerciement de son implication particulière au sein de la commune.



A L'ÉCOLE LES CHAMPS...

En septembre, l'école publique Les Champs a accueilli 222 élèves, répartis dans 9 classes.

L'école accueille depuis cette année un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) anciennement basé sur Aubenas. Aujourd'hui 9 enfants de l'école en bénéficient et viennent sur des temps de regroupement quand ils ne peuvent pas suivre les apprentissages de leur classe. L'effectif d'un dispositif ULIS est en principe de 12 élèves. Une enseignante coordonnatrice a été nommée spécialement pour ce dispositif.



début d'année, les élèves ont pu utiliser leurs récoltes pour les ateliers cuisine (tomates, aubergines, patates douces, courges, concombre, ...) et pour la vente organisée par l'Amicale lors de la castagnade du 20 novembre.

Une année qui s'annonce encore riche en découverte pour les enfants !

Quatre classes partiront en classe de découverte : les CM1 CM2 (3 classes) iront aux Estables découvrir le biathlon avec ski et neige en janvier. La classe de CE2 CM1 partira faire de l'escalade, du VTT et de l'orientation à l'Espace « Gard Découvertes » au mois de mars.

Plusieurs projets globaux sont menés sur l'ensemble des classes : musique avec une intervenante spécialisée, piscine, médiathèque, arts visuels en partenariat avec le château de Vogüé, école et cinéma pour certaines classes, VTT, sorties spectacles, ...

Toutes les classes ont déjà réinvesti le jardin pédagogique mis à la disposition par la mairie. Ce



Atelier cuisine chez les CP CE1 avec les légumes du jardin !



A L'ÉCOLE SAINT JOSEPH...

L'année 2022-2023 est sous le signe de la biodiversité à l'école St Joseph.

L'automne était la saison privilégiée pour découvrir un milieu naturel proche et riche en animaux et végétaux : la forêt. Les enfants de toutes les classes ont bénéficié de l'animation de la FDC07. Les plus grands ont appris à lire le paysage et y décèler les richesses propices à la vie. Ils ont découvert la richesse des arbres et arbustes qui vivent à proximité de l'école et appris à reconnaître des empreintes d'animaux de la forêt. Les plus jeunes ont appris à reconnaître les animaux de la forêt. Pour protéger il faut connaître et se sentir impliqué, aussi des sorties régulières en milieu naturels proches sont prévues.

En parallèle à ces découvertes, nous cherchons à trouver des solutions toutes simples pour œuvrer au quotidien pour notre Planète. Ainsi, début septembre une journée de collecte des déchets sauvages dans la commune a été organisée. Nous avons découvert combien le recyclage permettait de réduire l'utilisation des matériaux pris dans la nature et de leur donner une seconde vie. Ainsi, les habitudes de tri dans les classes ont été réactivées et des points de tris sélectifs ont été mis en place dans la cour et à la cantine.



Lors de la prochaine période, il est prévu de découvrir le milieu montagnard.

*Pour l'équipe éducative et l'OGEC,
La Cheffe d'établissement
Marlène Chifflet*



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'École communale des Champs a accueilli l'ALSH (Centre Aéré) du 11 juillet au 19 août. 56 enfants étaient présents dont 24 de moins de 6 ans.

Parmi les nombreuses activités, les jeux d'eau ont été particulièrement appréciés vu la chaleur ambiante.

Les repas préparés par Plein Sud Restauration ont apporté pleine satisfaction aux enfants, à Emma LESEC, Directrice, ainsi qu'aux animateurs.

A partir du 22 août, les enfants étaient accueillis à Lavilledieu.



CLUB LA FONTBELLE

L'année 2022 est terminée. Elle a été marquée, durant le premier semestre, par une timide désaffection concernant les activités intérieures due à la crise sanitaire. Mais dès le second trimestre, les après-midis ont vu le retour des joueurs de belote, tarot, jeux de société, bibliothèque, causerie.

L'engouement pour les marches (4 niveaux sont proposés) a explosé.

Le club propose diverses activités échelonnées sur une semaine : gymnastique, yoga, informatique, tarot, belote, chorales, théâtre... et nous sommes toujours en attente d'idées nouvelles pour diversifier encore plus ces activités.

Nous préparons notre 32ème gala pour le mois de mars. Nous travaillons sur une comédie musicale conçue par Gisèle HAMELIN en 2020 et qui n'a pas vu le jour en cause le confinement. Sous la « houlette » de Lily DUMAS nous reprenons ce spectacle légèrement modifié.

Le club est un lieu de rencontre. Il a été créé en 1975 pour rompre l'isolement, maintenir le lien social qui



peut permettre de garder le moral, la forme. Alors si vous vous sentez isolés, si vous voulez passer un moment récréatif, faire un peu de sport physique ou cérébral ou tout simplement vous détendre, venez nous rendre visite.

Le local du club est ouvert tous les jeudis après-midi et se situe au 245 place du village à Saint-Etienne -de-Fontbelle.

Pour renseignements ou inscriptions : clublafontbelle@orange.com ou 06/22/01/11/92

Le bureau et le conseil d'administration vous souhaitent une belle et douce année 2023.

L'ATELIER DE LA SOIE

Notre activité a connu des turbulences à la rentrée d'Automne, en cause la municipalité qui a récupéré une partie des locaux qu'elle nous attribue.

Nous remercions vivement celle-ci pour sa diligence à nous installer un point d'eau essentiel à notre activité et d'autres aménagements ainsi que toutes les adhérentes qui ont œuvré à trier, réaménager notre salle. Dès le 10 novembre, nous avons pu repeindre pour notre plus grand plaisir.

Nous accueillons volontiers tous ceux qui voudraient nous rejoindre les Mardi ou Jeudi de 14h à 17h.



RENCONTRES CRÉATIVES

Comme chaque année, Rencontres Créatives a repris ses activités à la salle de La Poste le jeudi après-midi de 14 H à 17H : un jeudi c'est l'atelier peinture (huile, acrylique, aquarelle...) et l'autre jeudi c'est au tour du tricot, crochet, couture... C'est avec plaisir que nous accueillons toute personne désirent tricoter, crocheter, peindre dans la convivialité. Rejoignez- nous !

Lors des « castagnades » nous avons participé au marché de Noël ; avec succès nous y avons présenté nos divers ouvrages dans une ambiance animée et chaleureuse.



ASSOCIATION JARDIFORME

Jardiforme formation a participé au déroulement de la formation Prévention et Gestes de Premiers Secours Civiques de niveau 1 à Montréal, à l'initiative de la Mairie de Montréal (formateur: Frédéric CHARPENTIER).

Le groupe de 8 personnes était constitué du club de randonnée de Montréal et de particuliers. Cette session s'est déroulée le samedi 26 novembre à la Salle Polyvalente.

L'association Jardiforme a participé au forum des associations au mois de septembre.

L'association a participé pendant deux ans au déroulement de la formation de CAPA production horticole avec le CFPPA Les Sardières pour un public en réinsertion à Bourg-en-Bresse.

Frédéric CHARPENTIER accompagnera un groupe de 6 personnes à la découverte de l'outil informatique et initiation bureautique du 24 avril au 16 juin 2023 à Mende.

L'association reprendra en 2023 ses formations de secourisme et informatique PSC1 et SST sur le territoire Drôme-Ardèche. Prochaine session formation PSC1 à St Etienne de Fontbellon à la salle de la Poste le 13 janvier 2023.

Informations sur notre page Facebook.com/

Jardiforme Formations.

Inscription : jardiforme@gmail.com ou
au 07 70 47 47 34.



TENNIS CLUB FONTBELLONNAIS

Le Tennis propose des entraînements jeunes et adultes. Cette année ils sont encadrés par Frédérique PAILLES (Brevet d'Etat) et Claude ROURE. Les adhérents ont apprécié les nouveaux terrains.

Le championnat d'Automne s'est terminé fin Novembre, belle performance pour nos 2 équipes séniors mixtes, en effet elles se sont inclinées en Demi-finale.

Place maintenant aux différents championnats qui débiteront en février.



ASSOCIATION MOELLE PARTAGE ET VIE

Cette année, l'association Moelle Partage et Vie avait décidé d'organiser une tombola, avec des lots que nous avait offert l'association Lily La Guerrière. Nous avons complété avec d'autres lots récupérés chez les commerçants, que nous remercions chaleureusement. Nous avons obtenu plus de lots.

Nous avons vendu 1800 billets et avons récolté 3600 €. Merci à tous ceux qui ont acheté des billets. Vous avez ainsi participé à notre lutte contre les maladies du sang en général et la leucémie en particulier.

Nous avons décidé de verser cette somme à l'IHOPE de Lyon (Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique à Léon Bérard) pour l'amélioration des conditions de vie des enfants hospitalisés, sur les avis des familles d'enfants de la région, soignés dans ce service.

Nous sommes invités par le Professeur Yves BERTRAND à visiter leur service de cancérologie et d'hématologie pédiatrique lors de la remise du chèque de 3600 €.

Moelle Partage et Vie continue son aide aux familles et son soutien à la recherche.



Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de l'Ecole a bien terminé son année après deux ans sans trop d'activités; la fête de l'école fut une réussite, spectacle, ambiance et beau temps étaient au rendez-vous.

Cette nouvelle année commence très fort, de nouveaux parents ont intégré l'association avec plein de nouvelles idées.

Nous avons participé à la castagnade du 20 novembre organisée par le Comité d'Animations qui a eu un beau succès; les enfants ont participé en confectionnant des gâteaux et biscuits de Noël qui ont beaucoup plu ainsi qu'un nouveau stand de maquillage qui a fait le bonheur de tous les enfants. Autre nouveauté, les légumes du jardin de l'école ont été également proposés.

L'association organise des manifestations dont les bénéfiques servent intégralement à financer des interventions et des sorties pédagogiques pour les élèves. Ainsi, au cours du premier trimestre, les classes ont profité de sorties variées. Une classe découverte est prévue début janvier et une autre au printemps.

Comme chaque année, nous avons tenu notre assemblée générale début octobre en présence des élus, des enseignants et des parents.

Au niveau des manifestations, nous avons fini l'année avec une participation au marché de Noël de Vals-les-Bains (vente de bugnes et maquillage enfant) ainsi qu'à celui de la Cave Coopérative de Saint Etienne de Fontbellon avec la vente de crêpes.

Nous commençons l'année avec le grand retour du loto belote qui aura lieu les 21 et 22 janvier à l'espace Maurice Champel où l'on vous attend très nombreux.

Pour le plus grand plaisir des gourmands, nous avons reconduit la vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année en partenariat avec un artisan chocolatier local. Beaucoup de parents ont répondu présents et nous en profitons pour les remercier.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de toutes les manifestations futures.

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver, l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite une Belle Année 2023!



2022, quelques faits marquants

Actualité

Rencontre avec Monsieur le Maire de St Etienne de Fontbellon pour mettre en place une nouvelle permanence. Vous pouvez retrouver nos équipes à la salle de la Poste les Mardis de 14h à 16h et les Vendredis de 14h à 17h.

Poursuite de notre mission avec toujours autant de professionnalisme et de bienveillance

Malgré plusieurs vagues du COVID plus ou moins intenses, l'ADMR a poursuivi sa mission et est restée au plus près de tous ses bénéficiaires.

Nos équipes ont été présentes, elles ont fait preuve de dévouement et de courage.



Nous avons maintenu l'essentiel de nos missions d'accompagnement auprès des personnes fragilisées et ou dépendantes, d'entretien courant du domicile, de téléassistance, de livraison de repas.

L'ADMR Bas Vivarais accompagne 41 bénéficiaires sur St Etienne de Fontbellon.

Mise en place de l'avenant 43 pour revaloriser les salaires de nos aides à domicile et une meilleure reconnaissance de nos métiers.

Partenariat avec le GEIC ADI ALPIN, groupement d'employeurs qui assure une formation professionnalisante de qualité, « Assistant de vie aux familles », pour nos futurs salariés à domicile. Cette formation s'adresse à tout public désirant s'orienter vers un métier qui a du sens quels que soient sa formation et son âge.

Notre association est toujours à la recherche de personnel pour renforcer ses équipes.

Poursuite de l'action de renforcement du bénévolat pour être plus proches des personnes fragilisées sur tous les territoires.

Visites de convivialité. Nos bénévoles réalisent 7 visites par mois auprès de nos bénéficiaires dans le but de maintenir le lien social mais aussi de recueillir des informations afin d'adapter notre service à leurs besoins.

Prévention santé et lien social

D'octobre 2021 à mai 2022, en partenariat avec le Pôle Séniors d'Aubenas, l'ADMR a animé des ateliers mémoire. Un groupe de 6 personnes a pu bénéficier de ces ateliers sur la commune de St Etienne de Fontbellon. Dans le cadre du club ADMR, des activités à distance sont également proposées grâce à notre partenariat avec Happyvisio, site de webconférences santé et prévention, destiné aux seniors.

Séjours séniors en vacances 2022

Plusieurs seniors du territoire sont partis à Port Barcarès du 18 au 25 juin et du 24 septembre au 1er octobre 2022 lors des séjours proposés par l'ADMR Ardèche. Seul, en couple ou accompagné par leur aidant, ils ont pu profiter d'un lieu de détente idéal pour rayonner à la découverte des richesses touristiques du pays catalan tout en profitant d'animations quotidiennes.

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes salariées ou bénévoles,

Contactez-nous : Association BAS VIVARAIS

2 bis, Avenue de la Gare - 07120 Ruoms

04 75 39 60 32 - bas.vivarais@fed07.admr.org

Nous vous attendons nombreux !



LE CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Le Club de gymnastique Féminine a repris les cours depuis le 12 septembre 2022.

Actuellement, le club compte 90 adhérents de Saint-Etienne de Fontbellon et des communes environnantes. Les cours se déroulent les lundis de 15 à 16 heures et de 18h30 à 19h30 heures, les mercredis de 20h30 à 21h30 et les vendredis de 15 à 16 h avec Sylvie BOUVAREL ou Marieke MUEL. Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus à tout moment de l'année avec cours d'essai et tarif ajusté.

Le nouveau bureau a pris ses fonctions en septembre 2022 et peut toujours compter sur Dominique CADET qui est restée au bureau pour une transmission en douceur.

Membres du bureau :

Présidente : Isabelle CELLIER
 Vice-Présidente : Dominique CADET
 Secrétaire : Inacia EYRAUD
 Trésorières : Brigitte DURAND et Brigitte COTE

Dimanche 20 novembre le Club de Gymnastique Féminine de Saint Etienne de Fontbellon a organisé une matinée sportive en proposant trois cours : renforcement musculaire, cardio et pour finir Pilates et stretching.



Une cinquantaine de personnes du club et des clubs des environs, ont participé aux animations proposées par Sylvie, Marieke et Yannick dans une ambiance festive.

Cette matinée a pu être organisée avec le soutien du Comité Départemental Sport pour Tous de l'Ardèche.

Le 14 décembre 2022, une Auberge Espagnole a été proposée aux adhérents après le cours afin de se retrouver dans un nouveau moment de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons une Belle Année 2023 et n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Sportivement, Le Bureau



AVENIR SPORTIF SUD ARDÈCHE FOOTBALL

Encore et toujours au service de notre jeunesse, de nos jeunes footballeurs.

Ces quelques mots pour résumer notre engagement quotidien, notre volonté de créer un environnement sportif et citoyen.

Cette année encore nous franchissons la barre des 500 licenciés, et surtout la barre des 50 éducateurs accompagnateurs pour l'encadrement d'une quarantaine d'équipes. Nous avons engagé une troisième équipe senior, sous l'impulsion de notre

dirigeant éducateur SALAKA Faruk, pour permettre à nos 66 licenciés seniors de jouer quels que soient leurs niveaux, leurs aptitudes, leurs âges, dans un climat de détente, de convivialité, où l'esprit de compétition vient au second rang. Dans cette équipe nous pouvons compter sur l'expérience, et l'exemplarité de JP ABRAHAM, directeur de la concession Renault sur Aubenas, partenaire fidèle du club, et gardien de



but, malgré un âge d'expérience. Merci Jean Pierre pour ton implication.

La fédération devrait cette année encore, renouveler son **LABEL de club formateur**. Le travail pédagogique, sportif et social que développent nos éducateurs, bien aidés par les parents, nous donne la volonté, nous dirigeants, de nous investir davantage au quotidien pour améliorer notre fonctionnement et nos sources de développement.

Pour cela, nous pouvons compter sur nos partenaires publics et privés, et nous les en remercions grandement. Le nouveau stade synthétique, sans remplissage, dernière génération de Ripotier vient bonifier, améliorer notre formation, et la pratique de notre discipline. Le remplacer après 17 années de services, était devenu une nécessité, voire une obligation.

Pour cette saison 2022/2023, le club de foot de l'ASSAF, son éducateur sportif Fabrice CLAUDE (porteur du projet), et le variété club de France organisent un match de football caritatif au bénéfice de la collecte « on ELA pour Yohan » soutenue par l'association ELA de lutte contre la leucodystrophie. Ce match aura lieu le 17 juin 2023 au stade de Ruoms (le variété club ne se déplace jamais 2 fois consécutives dans la même ville, Aubenas l'an dernier). L'intégralité des bénéfices liés à cette manifestation sera reversée à cette collecte. Nous avons demandé au club de Ruoms de participer à l'évènement, dans le cadre de sa section handisport.

La grande famille des dirigeants, le bureau directeur, et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année remplie de joie, de réussite et de bonheur.

Un grand merci, à l'ensemble des dirigeants, éducateurs, arbitres, parents, amis et partenaires. Un club fort, joyeux, serein que vous avez façonné.

Le Président G. Fangier



L'équipe des éducateurs de l'Assaf

LA PÉTANQUE FONTBELLONNAISE

La Pétanque Fontbellonnaise est une reprise de l'ancienne société de pétanque de l'ASPTT.

Présidente :	Cécile TESTARD
Vice-Présidente :	Magali MERCIER
Trésorier :	Cataldo SCARLATA
Trésorier Adjoint :	Guy TESTARD
Secrétaire :	Alain JAX
Secrétaire Adjoint :	Gérard BLAYE

Cette année 2022 nous avons organisé moins de concours au calendrier du département, mais des concours sociétaires avec casse-croûte. Trois équipes de vétérans ont participé aux championnats vétérans.

- Equipe Cortial finit 4^{ème} sur 7
- Equipe Altobelli finit 5^{ème} sur 8
- Equipe Jax finit 6^{ème} sur 7
- Une féminine a participé avec les filles d'Aubenas au championnat féminin; elles ont fini 7^{ème} sur 8.
- Christian Théodore et Patrick Martin se sont qualifiés pour le tête à tête départemental.
- Le maître joueur féminin est Ghania AKSOUD
- Le maître joueur masculin est Sébastien OLIVE.

La Pétanque Fontbellonnaise remercie chaleureusement la mairie pour la subvention qu'elle nous a accordée ainsi que tous les sponsors pour leur confiance. **Une journée détente avec eux sera organisée dans le courant de l'année 2023.**





FAIRE ENSEMBLE

Stéphanois

COMITÉ D'ANIMATIONS

LE COMITÉ D'ANIMATIONS STÉPHANOIS

Village en Fête

C'est un évènement qui rappelle la fin de l'année. Le 20 novembre 2022 vous avez pu vous plonger dans l'ambiance d'un grand marché artisanal et gourmand (plus de 35 exposants).

Mais aussi: exposition de tableaux et sculptures à l'Espace Culturel, de véhicules anciens, d'une ambiance musicale avec l'intervention du chanteur Ponpon, d'une chorale à l'église, sans oublier la vente de châtaignes, de bugnes, de crêpes, de vin chaud...

Pour les enfants, la présence d'un manège, de promenades en poney (Centre équestre les Kiwis) sans oublier la présence du Père Noël tant attendu par les enfants.



Rendez-vous comme chaque année à l'incontournable fête de l'automne fin novembre 2023 avec, comme nouveauté, le concours du Pull de Noël...

Soyez inventif, créatif et apportez vous-même des modifications sur votre pull...

Solidarité!

Le Comité d'Animations remet le bénéfice de la vente de châtaignes à l'association Moelle Partage

et Vie. La remise du chèque de 500 € a eu lieu le 14 décembre 2022, en présence de Roger MALAVAL, de Monsieur le Maire et de plusieurs élus de la commune.



Prochaines manifestations :

• **Chorale « Les Amygdales »**
le 25 février 2023 à 20h
à l'Espace Champel
Répertoire Burlesque sur le thème de Bobby LAPOINTE.



• **Carnaval des Enfants**: samedi 25 mars 2023
Organisé par le Comité d'Animations en collaboration avec la municipalité et les écoles.

Maquillage, défilé déguisé, Carmentran, spectacles et goûter des enfants.



Contact, Informations :

Facebook : Etienne De Fontbellon

Web : animationstephanois.wordpress.com

Bureau :

Présidente : Sylvie VACHERESSE – 06 59 35 33 29

Trésorier : Eric MOURARET

Secrétaire : Nathalie VIGOUROUX

LA NOTE PARTAGÉE

L'association « **la Note Partagée** » vient de s'établir à St Etienne de Fontbellon au deuxième semestre 2022. Son siège social est à la Mairie. Elle est née en 2006 pour permettre au **Jazz Workshop du Sud Ardèche**, formation composée de 11 musiciens amateurs et professionnels, de jouer des compositions originales puisant leurs sources dans l'univers du Jazz mais aussi de la musique occidentale du XX^{ème} siècle. Au départ, la formation jouait les compositions de son fondateur Daniel Wirz, et elle joue actuellement celles d'Olivier Roinsol, compositeur et multi instrumentiste, professeur de saxophone, clarinette. Nous répétons les jeudis soir dans la salle de l'ancienne poste, où notre groupe a la possibilité de travailler son répertoire dans des

conditions idéales. Cette formation se compose d'une batterie, basse, guitare électrique, deux violoncelles, saxophones ténor, alto, soprano, clarinette, flûte, trombone.

Nous organisons un concert à la salle Maurice Champel le jeudi 23 mars, 20h30, entrée libre où nous espérons vous voir nombreux.





SIAE - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - Programme 2023

Le réseau d'assainissement collectif situé sur la route d'Alès est vétuste; le SIAE va remplacer ce collecteur afin d'optimiser et supprimer les risques de rejet

direct d'eaux usées au milieu naturel ainsi que des intrusions d'eaux parasites.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Issartel premier trimestre 2023:

- Chemin de la Ribeyrasse: les effluents venant des 2 postes de relevage seront redirigés vers le collecteur existant.
- Route d'Alès: Remplacement du collecteur.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de St Etienne de Fontbellon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 Janvier au 18 Février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le !

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 Janvier 2023 ?

Contactez la commune : 04 75 35 12 96
ou mairie.stef@orange.fr



Les agents recenseurs

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**

Il est demandé à la population de réserver un bon accueil aux agents recenseurs, sachant que le **recensement est obligatoire** et que les données recueillies restent confidentielles.

MONOXYDE DE CARBONE

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut notamment être émis par les **chauffages d'appoint non électriques** s'ils ne sont pas utilisés correctement :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour.
- Veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut notamment être émis par les **groupes électrogènes** s'ils ne sont pas utilisés correctement.

N'installez jamais de groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.



En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>
(ou lien raccourci : bit.ly/MonoxCO)

Les rivières, patrimoine commun ou propriété privée ?

l'eau qui coule n'appartient à personne

"l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur, et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont de l'intérêt général" (Art. 1 de la Loi sur l'Eau de 1992 et de 2006)



les berges et le fond du lit sont privés

les rives, berges, alluvions, îles et îlots, fond jusqu'au milieu du lit sont propriété des propriétaires riverains (Art. 215-2 du Code de l'Environnement)

Une propriété avec des droits et des devoirs*

Le devoir d'entretien du lit du cours d'eau (Art. L214-15 du Code de l'Environnement) :

Le propriétaire riverain doit entretenir régulièrement le cours d'eau par enlèvement des embâcles et débris et par élagage et recepage de la végétation des rives. Cet entretien doit maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux, préserver la faune et la flore et le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.



La plupart des interventions en rivière nécessite une déclaration ou une autorisation (Art. R214-1 du Code de l'Environnement) : avant tous travaux, demandez conseil à un technicien de rivière de l'EPTB ou à votre Direction Départementale des Territoires (DDT) afin de respecter la réglementation et les milieux naturels !

Des droits et des interdictions :

Droit de prendre de l'eau dans la rivière

Seul le propriétaire riverain peut être autorisé à prélever de l'eau. Il doit comptabiliser les volumes qu'il prélève. Pour tout prélèvement inférieur à 1000m³/an, il peut être réalisé sans autre formalité. Pour tout prélèvement supérieur à 1000m³/an, il ne peut être réalisé qu'après obtention d'une autorisation délivrée par le service Environnement/Pôle Eau de la DDT. Un débit minimum, dit "débit réservé", doit toujours être laissé dans la rivière. Il permet de garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent. Toute personne prélevant de l'eau est tenue de respecter les réglementations en vigueur et en particulier les éventuelles restrictions d'usages des "arrêtés sécheresse" (niveaux alerte, alerte renforcée et crise).

Interdiction de prélever ou apporter des matériaux dans le lit majeur de la rivière

Les extractions et les remblais ont de forts impacts sur la rivière et la faune aquatique. Tout remblai, déplacement, prélèvement ou extraction de matériaux solides dans le lit d'un cours d'eau est donc soumis à autorisation délivrée par le service Environnement/Pôle Eau de la DDT. En règle générale, les extractions ne sont autorisées qu'en cas de nécessité avérée pour le bon fonctionnement de la rivière et sous réserve que les matériaux soient remis dans le cours d'eau à l'aval. Les remblais sont en général interdits.

Droit de pêche mais interdiction d'introduire des espèces envahissantes

Le propriétaire dispose du droit de pêcher dans la partie du cours d'eau qui lui appartient, sous réserve qu'il s'acquitte de la taxe piscicole et adhère à une association de pêche. Pour préserver la biodiversité, l'introduction d'espèces nuisibles envahissantes dans la rivière (tortue de Floride, perche soleil, écrevisse américaine, ...), même sur sa propriété, est interdite. Il faut, de même, être vigilant à la dissémination des végétaux envahissants (renouée asiatique, ailante, robinier faux acacia...).

Conditions de clôture

Le propriétaire peut clôturer sa parcelle en limite de la rivière, sous réserve de ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.

* Liste des principaux droits et devoirs, liste non exhaustive. Se référer aux Code rural, Code de l'Environnement, Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n°2006-1772 du 30 décembre 2006 et ses Décrets d'application - consultables sur : www.legifrance.gouv.fr

ÉTAT CIVIL Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

NAISSANCES

29 mars : Abigaëli SIEBERT PONSONNET,
de Mathieu SIEBERT et Marion PONSONNET

13 avril : Lucas ROUSSON MOUNIER,
de Steven ROUSSON et Mélanie MOUNIER

6 juin : Alice HOUSOY CHAREYRE,
de Rémy HOUSOY et Jessica CHAREYRE

12 juin : Sandro LADET,
de Anthony et Elodie COELHO

10 juillet : Jules THUEUX,
de Aurélien et Leslie DE LA HAYE DE SAINT AURE

5 novembre : Naëli POIROT DENIS,
de David POIROT et Francine DENIS

15 décembre : Sacha ESPINOSA,
de Alexis et Karen CHAMPEL

21 Décembre : Romy MAURIN,
de Maxime et Coralie VAN MOERKERCKE



MARIAGES

2 avril : Florent DROUIN et Laura GALLIEN

23 juillet : Julien GALLOIS et Marjorie MOURARET

17 septembre : Jean-Claude DARLIX
et Jocelyne THEYSSIER



DÉCÈS

16 janvier : Dominique VALLIENNE, née EVRARD

22 janvier : Louis PASTRE

6 février : Yannick BREYSSE

19 février : Arlette MASSET, veuve PERRIN

2 mars : Suzanne DELIERE, veuve BLANCHARD

20 avril : Gérard CHAMBON

29 avril : Suzanne POUYET, veuve BÉGÉ

9 mai : Jean CEYTE

17 mai : Giulia ARNAL

18 mai : Guy VENTURINI

22 mai : Christian GRAU

23 mai : Armand JACQUEMET

28 mai : Huguette MARCON, veuve CEYTE

2 juin : Marcelle LEYNAUD, veuve VEDEL

7 juin : Jacqueline BOSCO, veuve BLACHERE

23 juillet : Michel MICHELON

25 juillet : Madeleine PORTALÈS, veuve MARCY

25 août : Marie RIEUSSET, veuve CHAMPEL

30 août : Alain BENOIST

3 septembre : Laurence LACOUR, née LEPRAT

22 septembre : Thierry MAZET

27 septembre : Jean-Pierre MARION

28 octobre : René PARET

31 octobre : Mathilde SUBLIME

8 novembre : Berthe TESTUS, née LAURENT

9 novembre : Luc MONTIBELLER

13 novembre : Jean-Claude FAYOLLE

2 décembre : Raymond CHABAL

7 décembre : Emilie GUNDISCH, veuve SABATON

19 décembre : André LEYRONAS

23 décembre : Maurice DIZ



HORAIRES D'OUVERTURE

Les lundi, mardi et jeudi
de 8h à 12h30 – 13h30 à 17h

Le mercredi de 8h à 12h30 - 13h30 à 15h30

Le vendredi de 8h à 12h30

Juillet et Août

Ouverture des bureaux de 8h à 12h30

INFORMATION CANTINE ET GARDERIE

Un service de réservation et de paiement en ligne
pour les repas cantine et la garderie.

Vous pouvez vous rendre sur le portail parents :

www.logicielcantine.fr/saintetiennedefontbellon

Pour un paiement en espèces ou en chèque, vous
pouvez venir en Mairie aux horaires d'ouverture.

SERVICE URBANISME

Demande d'imprimés, dépôt des dossiers
et renseignements.

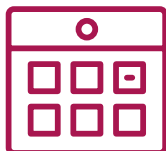
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

PERMANENCES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Tél. : 04 75 35 12 96

E-mail : mairie.stef@orange.fr

Site : www.st-etienne-de-fontbellon.fr



PLANNING ENCOMBRANTS 2023

Inscription : 0800.07.60.15 (numéro gratuit) ou collectedejets@cdcba.fr

Limiter à 3 encombrants

2023	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
lundi					01			01				
mardi					02							
mercredi		01	01		03			02			01	
jeudi		02	02		04	01		03				
vendredi		03	03		05	02		04	01		03	01
samedi		04	04	01	06	03	01	05	02		04	02
dimanche	01	05	05	02	07	04	02	06	03	01	05	03
lundi	02	06	06	03	08	05	03	07	04	02	06	04
mardi	03	07	07	04	09	06	04	08	05	03	07	05
mercredi	04	08	08	05	10	07	05	09	06	04	08	06
jeudi	05	09	09	06	11	08	06	10	07	05	09	07
vendredi	06	10	10	07	12	09	07	11	08	06	10	08
samedi	07	11	11	08	13	10	08	12	09	07	11	09
dimanche	08	12	12	09	14	11	09	13	10	08	12	10
lundi	9	13	13	10	15	12	10	14	11	09	13	11
mardi	10	14	14	11	16	13	11	15	12	10	14	12
mercredi	11	15	15	12	17	14	12	16	13	11	15	13
jeudi	12	16	16	13	18	15	13	17	14	12	16	14
vendredi	13	17	17	14	19	16	14	18	15	13	17	15
samedi	14	18	18	15	20	17	15	19	16	14	18	16
dimanche	15	19	19	16	21	18	16	20	17	15	19	17
lundi	16	20	20	17	22	19	17	21	18	16	20	18
mardi	17	21	21	18	23	20	18	22	19	17	21	19
mercredi	18	22	22	19	24	21	19	23	20	18	22	20
jeudi	19	23	23	20	25	22	20	24	21	19	23	21
vendredi	20	24	24	21	26	23	21	25	22	20	24	22
samedi	21	25	25	22	27	24	22	26	23	21	25	23
dimanche	22	26	26	23	28	25	23	27	24	22	26	24
lundi	23	27	27	24	29	26	24	28	25	23	27	25
mardi	24	28	28	25	30	27	25	29	26	24	28	26
mercredi	25		29	26	31	28	26	30	27	25	29	27
jeudi	26		30	27		29	27	31	28	26	30	28
vendredi	27		31	28		30	28		29	27		29
samedi	28			29			29		30	28		30
dimanche	29			30			30			29		31
lundi	30									30		
mardi	31						31			31		

Aubenas / Saint Didier
Ailhon/Mercuer/Lentillères/Lachapelle
St Serrin/Fons/Vinezac/St Etienne-Fontb

Vals / Labégude
Antraigues / Aizac / Laviolle / Juvinas
Labastide / Asperjoc

Saint Privat / Vesseyaux / Lavilledieu
Ucel/St Julien-Serre/Genestelle
St Andéol/St Joseph-Bancs
St Michel de Boulogne/ Saint Etienne de Boulogne



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

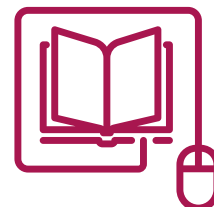
Siège au 16, Route de la Manufacture Royale, 07200 UCCEL.
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h, et, de 14h à 17h30.
Tel : 04 75 94 61 12 Mail : contact@cdcba.fr
Site : www.bassin-aubenas.fr.

Numéros utiles :

- Service urbanisme : 04 75 35 88 45 - Médiathèque : 04 75 35 01 94 - Service SPANC : 09 70 65 03 17

Relais d'Assistants Maternels (RAM) intercommunal du Mont Vinobre

148 Chemin des Muscats - 07200 Lachapelle Sous Aubenas
09 64 10 27 65 / 06 45 50 74 52 - c.carminati@cdcba.fr

Déchetterie SIDOMSA
de SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

500 Chemin de la Ribeyrasse – Tél. : 04 75 94 33 57
Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

« Points recyclage » : verre – papiers

Traverse du Stade; Quartier Les Chiffaux; Chemin du Pré St Antoine; Place de la Cave Coopérative; Route du Pont de Rigaud; Parking Centre E. Leclerc.

« Siéger utile »

Nous nous associons à Monsieur le Maire et nous souhaitons aux Stéphanois/es nos meilleurs vœux pour 2023 !

Nous ne voulons pas nous enfermer dans une opposition stérile et non constructive. C'est la raison pour laquelle, nous n'hésitons pas à soutenir favorablement certaines délibérations et à apporter notre contribution pour les habitants(es) de St Etienne.

- Toutefois, nous n'avons pas voté le budget primitif en avril 2022, les orientations ne tenant pas compte des impératifs de modernisation nécessaire. Pas de priorité pour des projets sur la voirie et le développement durable.
- L'avenir de la jeunesse nous préoccupe et nous souhaiterions plus de force dans les idées.
- La commune a accueilli une classe d'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Nous avons été ouverts à la discussion et nous avons acté ce dispositif. L'équipe éducative est satisfaite du fonctionnement.
- Au cours de cette année écoulée, nous avons participé activement à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.
- Nous avons soutenu la réfection des terrains de tennis et le projet de réfection du terrain de foot,
- Répondant à la demande de groupes d'adolescents ou d'enfants, nous avons adhéré à la création du City-parc. Nous avons cependant déploré l'absence d'une véritable prise en compte d'une sécurisation de l'accès par le Pont de la Mûre et la route du vieux stade et demandons un aménagement pour les familles (arbres, table...)
- Cet été, nous avons soutenu le Centre Communal d'Action Sociale qui a mis en œuvre un dispositif d'assistance auprès des publics les plus vulnérables.
- La construction de logements neufs et certaines rénovations sont réalisées pour améliorer les habitations. Le dossier du PLUI en cours d'élaboration va nous impacter fortement. L'application de réglementation ne tenant pas compte des spécifications de notre commune sera préjudiciable. Ce dossier est instruit sous la responsabilité de la CCBA. Nous ne sommes que contributeurs et non pilotes.
- Le volume de circulation ne cesse de croître avec l'arrivée de nouveaux habitants. La voiture reste le moyen le plus utilisé. Les points noirs sont bien identifiés et nous participons activement en commission pour trouver des solutions pérennes.
- Malgré les contraintes, l'attractivité résidentielle de notre commune est forte. Elle nous pose des défis. Il va falloir y faire face :
 - La consommation d'énergie, l'orientation vers plus d'autonomie,
 - La production et la distribution d'eau potable,
 - La collecte des eaux usées, leur traitement, leur réutilisation,
 - Le ruissellement et le stockage des eaux pluviales,
 - La qualité de l'air et plus généralement le maintien d'espaces naturels,
 - L'accroissement des ressources financières pour notre commune

Enfin nous souhaiterions une réflexion de l'équipe municipale sur la cohabitation entre les générations.

L'opposition que nous représentons poursuivra ses efforts avec assiduité, tant au conseil municipal que lors des réunions des diverses commissions, souhaitant rester digne de la confiance accordée par nos électeurs.

Nous le ferons avec vous !

Les trois élus de l'AVENIR ENSEMBLE

BREYSSE Laurent SAS
 AUTOMATISMES DE PORTAILS
Pose et dépannage
 PORTES DE GARAGE
 FERRONNERIE
*Portails, rampes, Portail au
 Barreaux de différentes*
 www.faac.fr

Quartier Les Jullets
 50 chemin des Arcisses - laurent.breyse07@orange.fr
 07200 St Etienne de Fontbellon ☎ 04.75.93.81.67

BAR LE MASTROQUET

PMU **FERMÉ DIMANCHE APRÈS-MIDI
 ET LUNDI TOUTE LA JOURNÉE**

FDJ

St-Etienne-de-Fontbellon - Tél. 04 75 35 16 51

2A GEOMETRES-EXPERTS

GÉOMÈTRE-EXPERT
 GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Résidence l'Eden - 11 allées de la guinguette
 07200 AUBENAS
 Tél : 04.75.89.94.05
 Mail : contact@2ageometres-experts.fr

Titulaire des archives du cabinet SELARL Alain MONNIER Géomètre-Expert DPLG

Magasin Fruits & Légumes

Ouvert du lundi au jeudi
 8h30-12h30 et 14h00-19h00
 Vendredi - Samedi 8h30-19h00 non-stop

09 80 78 32 80

1070 -1 Quartier les Champs - 07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

S.A.S. RIEUSSET **MAÇONNERIE GÉNÉRALE**
 Artisan depuis 4 générations

Neuf & Rénovation
 • Gros œuvre • Charpente • Couverture

Tél. 04 75 35 16 31 ou 06 08 22 60 99 • sarl-rieusset@wanadoo.fr
 100 Chemin de La Prade - 07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON

Proxi

Ouvert 7/7 non-stop du dimanche au jeudi 7h - 22h
 Vendredi et samedi 7h-23H

Quartier les Champs
 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON
 04 75 35 93 75 - 06 99 77 08 97

Constructions Métalliques du Vivarais

C.M.V.

- Serrurerie
- Charpente métallique
- Menuiseries aluminium
- Volets roulants • Portails

110 Chemin de Saint-Pierre - 07200 AUBENAS
 Tél. 04 75 35 14 05
 courriel : secretariat.cmv@orange.fr

L

Ardèche.
 Saint-Etienne-de-Fontbellon

bijoux E.Leclerc
 l'auto E.Leclerc
 Location E.Leclerc

LES PLATINES

RESTO - PIZZA

06 42 61 43 64
 04 75 93 34 12

25 place du village
 07200 St Etienne de Fontbellon

EURL PIRES ANTONIO
 Maçonnerie Générale

195 chemin des Nuelles
 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON

www.pires-antonio.fr
 antonio.pires@esfr.fr

06.83.33.69.93
 04.75.35.94.83

Pizza François
 St Etienne de Fontbellon
 Alain Pizzaiolo

*Cuites au Feu de Bois
 ...tant de bonheurs à savourer!*

Tel : 04 75 93 73 20

Saint Etienne de Fontbellon

ISSARTEL

Quartier St-Martin 07200 AUBENAS
 Terrassements Démolitions
 Enrochements Canalisations

Tél. 04 75 93 84 66

BOULANGERIE PATISSERIE

S.A.R.L. **JLS ROUMANET**

La Chapelette - St-Etienne-de-Fontbellon
 Tél. 04.75.35.16.04

AS **ACIER SERVICE**

FERS - TÔLES - ACIERS AU DÉTAIL
 QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE - GRILLAGES
 DÉCOUPE PLASMA, CISAILLAGE, PLIAGE

395, ROUTE DE LA CITÉ - ST-ETIENNE-DE-FONTBELLON
 Tél. 04 75 93 82 77 - acierservice@orange.fr



Saint-Etienne



de-Fontbellon